

Pierre J.L. Arnaud
CRTT, Université Lumière, Lyon

Café mémoire, ingénieur béton

La néologie compositionnelle du français, morphologie, syntaxe ou calque ?

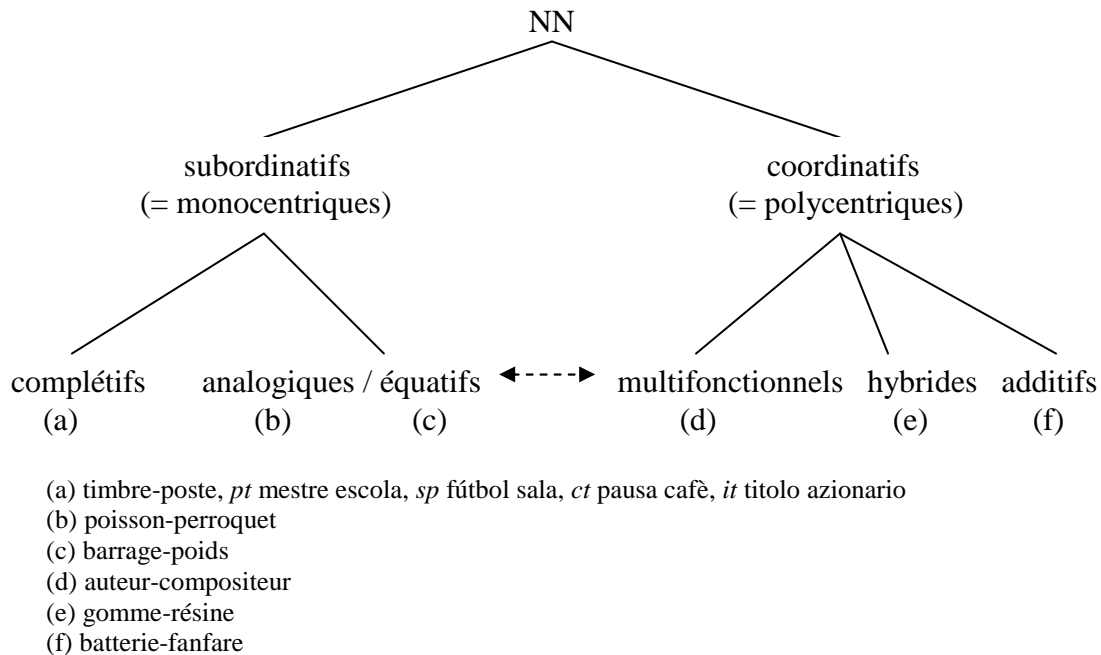
1. INTRODUCTION

Dans les langues romanes, de délicats problèmes de catégorisation sont posés par certains objets lexicaux constitués d'une séquence de deux noms. Cet article est consacré à une catégorie de séquences NN françaises, les "subordinatifs complétifs", terme motivé par la présence d'un "complément de nom". Il ne s'agit pas d'une catégorie numériquement négligeable, et ma collection comporte actuellement 898 unités lexicalisées. Après avoir situé cette catégorie parmi les autres types de séquences NN, j'en décrirai le comportement avant de poser la question de son statut, morphologique ou syntaxique, au regard des positions les plus pertinentes sur la question.

2. TYPOLOGIE DES UNITÉS NN

La littérature sur les composés étant abondante et la question complexe, les typologies sont nombreuses (survol dans Bisetto et Scalise 2005), mais la plupart souffrent de la difficulté de combiner des dimensions de classement différentes. Bloomfield (1933:235) a introduit la prise en compte du paramètre endo- / exocentrique, c'est-à-dire la présence ou non dans l'unité NN d'un N qui est sa tête sémantique et son hyperonyme. Le problème est que ce paramètre introduit de la confusion entre des catégories incompatibles, d'un côté les endocentriques dont le sens est repris par une métaphore ou une métonymie et qui de ce fait ont perdu leur tête, et de l'autre les unités sans tête unique parce que les deux N y sont sur un pied d'égalité. L'inadéquation de l'opposition endo- / exocentrique a été signalée par plusieurs auteurs (Arnaud 2004:338 , Benczes 2005, Bisetto et Scalise 2005) et on peut considérer que les unités tropisées n'ont pas à être prises en compte dans la taxinomie. Parmi les propositions récentes, celle de Bisetto et Scalise (2005), qui a eu un impact certain, divise les composés en trois classes, subordinatifs, attributifs et coordinatifs. Les subordinatifs se caractérisent par une relation de modification d'un des composants par l'autre comme dans *apron string* ; dans les attributifs, le composant qui n'est pas la tête exprime un attribut de celle-ci, comme dans *snail mail* ; enfin, dans les coordinatifs, les composants sont réunis par un ET logique. Je ne suis pas disposé à suivre ces auteurs quant à la place des attributifs car la relation y va d'un composant vers l'autre comme dans le cas de leurs subordinatifs et je propose (Figure 1) un classement des unités NN qui repose sur la présence ou non d'une tête unique. Je maintiens une distinction entre subordinatifs complétifs, et subordinatifs équatifs / analogiques en raison du fait que, onomasiologiquement, les subordinatifs complétifs peuvent être en concurrence avec les séquences prépositionnelles (*bière bouteille, bière en bouteille ; stylo bille, stylo à bille*) alors que l' analogie / égalité (respectivement *crapaud buffle, port base*) correspond obligatoirement à la structure NN et que ceci reflète en outre la distinction fondamentale entre métonymie *in praesentia* et métaphore *in praesentia* qui sous-tendent respectivement ces deux catégories (Arnaud, sous presse). Un tel classement ne peut cependant être entièrement étanche car il existe des unités non prototypiques et intermédiaires, comme celles entre les subordinatifs équatifs et les coordinatifs multifonctionnels, la décision reposant sur la seule intuition sémantique du linguiste, ce que symbolise la flèche double de la Figure 1. Ce qui suit porte essentiellement sur les subordinatifs complétifs, qui sont sans doute les unités les plus visibles en néologie en raison de leur "prolifération" (Noailly 1999:6).

Figure 1
Taxinomie des unités NN et exemples



3. CARACTÉRISTIQUES DES SUBORDINATIFS COMPLÉTIFS

Il semble que les langues romanes aient toutes des unités correspondant aux catégories de la Figure 1. Alors que les analogiques / équatives ont apparemment une égale productivité dans toutes ces langues, les publications ne permettent pas toujours de se faire une idée précise de la productivité de la catégorie subordinative complétive - Villava (1992) signale par exemple que les unités correspondantes sont moins nombreuses en portugais qu'en italien.

Afin de discuter du statut de ces unités, il est d'abord nécessaire de décrire leur comportement. Le français n'étant pas la langue qui permet la meilleure analyse de leur nature morphologique et de leur comportement syntaxique, je me référerai à l'occasion aux données d'autres langues — en gardant bien sûr à l'esprit que les systèmes peuvent être différents.

3.1. Nom recteur

Il est utile de distinguer nom-recteur et tête sémantique, car les unités coordinatives, qui n'ont pas de tête sémantique unique, n'en ont pas moins un nom-recteur qui leur communique son genre, comme dans *un décret-loi*. Les subordinatifs ont tous N1 à la fois comme nom-recteur qui leur communique genre et nombre et comme tête sémantique : *un timbre-poste*, *une sauce madère*, *des chevaux vapeur*.

3.2. Résistance aux modifications internes

Les subordinatifs complétifs résistent nettement à la modification interne adjectivale :

- *un [timbre commémoratif] poste
- *un [bébé prématuré] éprouvette
- cf. *capo giovane stazione (Bisetto et Scalise 1999)
- *un timbre [poste privée]
- *un maître [chien pisteur]

La résistance aux modifications est également une caractéristique d'autres unités polylexémiques lexicalisées, à condition qu'elles ne soient pas de simples patrons comme les

"idiomes constructionnels" de Booij (2005:83). Il convient en conséquence d'avoir recours à des séquences non lexicalisées trouvées en discours pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'une simple conséquence de la lexicalisation :

clientèle loisirs > *une [clientèle riche] loisirs, ?une clientèle [loisirs sportifs]
concurrents papier > *des [concurrents redoutables] papier, ?des concurrents [papier
glacé]

Il est difficile dans certains cas de trouver des exemples vraisemblables de modification inacceptable de N2 parce que le procédé de formation est récursif (voir plus bas), ce qui explique que les deux exemples sur N2 ne soient pas absolument inacceptables. De plus, et pour cette même dernière raison, l'insertion après N2 de modificateurs nominaux et non pas adjectivaux peut donner des résultats pas trop invraisemblables :

??une [clientèle avion] loisirs, mais : °une clientèle [loisirs neige]

3.3. Référentialité et pluralisation du modifieur

Le modifieur d'une unité NN est en principe hors syntaxe et apporte une restriction interne à l'extension du concept du N1. Il est donc incapable de référer en discours et est dépourvu de déterminant. Ceci n'est cependant pas un critère discriminant, puisque les séquences prépositionnelles comme *moulin à vent* ou *rhume de cerveau* ne manifestent pas non plus de détermination du deuxième nom. On constate que la non-référentialité entraîne en anglais une forte tendance à l'abolition du nombre, le modifieur étant le plus souvent au singulier comme dans *foot soldier* "fantassin". Les subordinatifs complétifs romans ne semblent pas soumis à une telle restriction et lorsque le denotatum du N2 est multiple, le pluriel est possible. Comme nous aurons l'occasion de le souligner à nouveau, le pluriel français est le plus souvent limité à la graphie et on constate du flottement par rapport aux prescriptions des dictionnaires : en face de *wagon-lit*, les occurrences de *wagon-lits* sont nombreuses. On trouve de même *code barres*, *local poubelles*, *diagnostic termites*, et, avec pluriel phonique, les termes ferroviaires *train travaux* et *base travaux*. L'italien et l'espagnol, dont les pluriels sont presque toujours phoniques, mettent mieux en évidence ce phénomène : *treno merci*, *sala giochi* (Bisetto 2005), *ufficio informazioni* (Montermini sous presse), *tren mercancías*, *horno microondas*, (Rainer et Varela 1992)

3.4. Flexion interne

Nous venons de voir que la pluralisation de N2 est possible et il s'agit bien d'une flexion interne. Qu'en est-il de la flexion de l'unité NN ? Quelques unités à pluriel phonique, *chevaux-vapeur*, *travaux photo*, et l'occurrence *capitaux investissement privés* confirment les données de la graphie où la marque de pluriel porte sur N1 — notons que sur ce point, les complétifs différent des analogiques / équatifs qui ont normalement un double pluriel : *hommes grenouilles*, *récif-barrières*. Il s'agit clairement d'une flexion interne. Il en va de même en italien (*capistazione*) et en espagnol (*artículos viaje*, Val Álvaro 1999:4783). On trouve cependant souvent des occurrences avec double pluriel graphique, comme *albums studios* qui coexiste avec *albums studio*, ce qui n'a au fond guère d'intérêt étant donné le caractère erratique de l'orthographe sur le Web et l'absence de correspondance phonique.

3.5. Possibilité d'anaphore sur N2

L'anaphore est un test classique de la cohésion d'une séquence :

- a. * Il y a pénurie de timbres-poste parce qu'elle n'en a pas fait imprimer assez.
- b. ? L'allocation chômage va être supprimée parce qu'il est en baisse.

Ces énoncés fabriqués manifestent des degrés variables d'acceptabilité, et mes informateurs diffèrent en outre dans leurs jugements. Il est possible que la position droite du modifieur dans les langues romanes rende l'anaphore vers lui plus facile que dans les langues à

prémodification. Par ailleurs, ten Hacken (1999) estime que la non-accessibilité du modifieur au discours ne peut pas être testée directement et les énoncés ci-dessus déclenchent chez les destinataires le besoin de recalculer une référence initialement impossible. La possibilité d'anaphore sur le modifieur ne peut donc pas constituer un critère décisif.

3.6. Modifications multiples

Deux N peuvent se trouver modifiés par un même N2, comme dans :

Le Salon du livre et de la presse jeunesse de Seine-St Denis se poursuit jusqu'au 3 décembre.

Ceci évoque une ellipse de *jeunesse*, modifieur direct de *livre*, entraînée par la coordination, donc l'intervention d'un mécanisme syntaxique. De façon symétrique, deux modifieurs peuvent se trouver coordonnés :

Conseiller presse et communication de Christian Estrosi

On trouve en anglais des constructions équivalentes lexicalisées : *wine and cheese party*, *ball and socket joint*. Il arrive cependant qu'on s'éloigne définitivement du territoire de la composition :

C'est donc d'abord un achat plaisir et à bon prix que vous réaliserez.

En effet, on observe ici, et contrairement aux deux exemples précédents, un effet qualifiant et non catégorisant de la modification (voir plus bas).

3.7. Signes morphologiques de fusion

Le français n'ayant pas d'accent lexical, nous sommes privés d'un indice important quant à la fusion de la séquence, et tout au plus pouvons-nous constater que les subordinatifs complétifs de l'espagnol et de l'italien ne manifestent pas une accentuation de mot unique, sauf ceux, minoritaires, qui ont fusionné en un mot phonologique (*telaraña*, qui manifeste en outre une haplologie — Rainer et Varela 1992). Par ailleurs, on ne constate pas dans les unités NN de l'italien d'autres phénomènes apparaissant avec la dérivation, comme la fermeture des voyelles de syllabes non accentuées (Bisetto 2005).

3.8. Récursivité

On trouve des séquences NNN qui, contrairement aux coordinatives comme *moissonneuse-batteuse-lieuse* (une multifonctionnelle), cf. *bar-ristorante-pizzeria* (Bisetto 2005), manifestent une hiérarchie sémantique de modification : [[*crédit impôt*] *recherche*], [[*officier sécurité*] *incendie*], cf. *capo stazione smistamento* "chef gare triage". Cette hiérarchie sémantique indique que la structure est récursive.

3.9. Dérivation

Les unités subordinatives de l'espagnol et du portugais peuvent recevoir un suffixe diminutif sur leur tête : *añitos luz* - mais *telarañita* (Rainer et Varela 1992) ; *peixinho espada* (Villalva 1992). Il s'agit donc d'un cas de suffixation interne.

Des suffixes peuvent s'ajouter aux composés anglais, comme dans *backpacker*, *watercolourist*. J'ai trouvé deux unités dérivées françaises, *chéquier services* et *épargnant-retraite*, d'autres dérivés potentiels comme *°veilleur radar* ou *°tractionnaire vapeur* n'étant pas attestés, mais il convient d'être prudent : il n'est en effet pas sûr que l'on ait là véritablement le produit d'une dérivation interne, car on peut envisager une modification de *chéquier* par *services* sur le modèle de *chèque services*, et d'*épargnant* par *retraite* sur le modèle d'*épargne retraite*, la "composition" étant alors postérieure à la dérivation du N1. Le Web a donné une occurrence de *motocroûtiste*, mais on sait que *-iste* peut se suffixer à des phraséologies (*sansfiliste*, *fildefériste*, *je m'en foutiste*) et donc ceci ne prouve rien sur le statut

de la base de ce dérivé. Enfin, *capital-risqueur*, bien attesté, est trop isolé pour permettre de conclure quoi que ce soit.

3.10. Sémantique de la modification

La sémantique de la modification de N1 par N2 correspond à des catégories multiples, dont le classement est d'une difficulté redoutable (cf. Arnaud 2003:35sq.). Parmi les difficultés de la catégorisation figurent les relations ambiguës, ainsi que les scénarios complexes comme celui de *année lumière* ou de *appartement ravioli*. Dans le cas où N1 est un déverbal ou un nom de procès en général, le modificateur correspond le plus souvent un à argument du verbe, comme dans *arrêt moteur*, *opération commando*, *saisie contrefaçon*, *doublure corps*, et dans les autres cas, N1 et N2 dénotent des éléments d'un même scénario, comme dans *album studio*, *bon matière*, *papier transfert*, *tomate grappe*. En raison du lien établi entre deux arguments ou deux éléments d'un scénario, on peut parler de métonymie *in praesentia*.

Les unités avec relation argumentale semblent particulièrement abondantes en italien et Bisetto et Scalise (1999) et Bisetto (2005), suivis de Baroni, Guevara et Pirrelli (sous presse) en font une catégorie séparée de celle des unités du genre de *capostazione* ; en effet, elles admettent la modification interne :

trasporto latte > trasporto rapido latte

alors que :

treno merci > *treno rapido merci.

De telles insertions semblent cependant impossibles dans les quelques exemples argumentaux français et il n'y a donc pas lieu de faire de ceux-ci une sous-catégorie.

3.11. Tropes

N1 ou N2 peuvent être tropés préalablement à l'assemblage ou à l'occasion de celui-ci ; c'est le cas, par exemple, de la métonymie sur N1 d'*accordéon musette*, où un nom d'instrument dénote un type de musique. De telles unités sont visiblement peu nombreuses. Encore moins nombreuses sont les unités globalement tropées (exocentriques au sens bloomfieldien), et sur les 898 unités collectées, il semble que seules quatre soient concernées : *cuisse dame* (1600, Olivier de Serre), le nom d'une poire, et *valse hésitation*, un terme journalistique, sont des métaphores, et la métonymie est présente dans *micro trottoir* et enfin *gigot bitume*, dans son sens "repas festif". Un tel effectif est très faible en regard de la situation en anglais, et s'explique sans doute par la technicité des dénotata des subordinatifs complétifs, mais il démontre une unité sémantique semblable à celle des [NN]_N anglais, qui sont des composés.

3.12. Adjectivation

Des modificateurs analogiques fréquents comme, *clé*, *éclair*, *charnière*, *fétiche*, *fleuve*, *record*, *phare*, *piège*, etc. posent un problème quant à leur statut car la séquence NN ne donne pas l'impression d'être lexicale. Le problème est résolu par l'observation de plusieurs faits : 1) le sens de *clé* montre la même réduction sémique et la même abstraction dans toutes les occurrences, de la même façon que l'adjectif *orange* perd tous les sèmes du nom correspondant autres que celui de couleur ; 2) un nom comme *clé* est capable de modifier des N1 de tous domaines sémantiques ; 3) les suites NN à N2 *clé* ne dénotent pratiquement jamais un hyperonyme de N1 et donc la modification a un effet qualifiant et non catégorisant (elles ne présupposent pas l'existence du concept complexe correspondant mais le construisent en discours) et, 4) de tels noms peuvent avoir un comportement syntaxique d'adjectifs :

Les mots sont clé(s), Olivier !

(on observe la même chose sur *chiave*, *llave*, *chave* et *key*). Pour un exemple italien :

La guarigione è stata lampo. (Montermini, sous presse)

La question est plus délicate lorsque la modification n'est pas directement ou pas du tout analogique, et on est réduit aux seuls critères 2) à 4), le dernier étant le plus décisif :

J'adore ça quand c'est bon, quand c'est maison. – Europe 1, 20/05/07

Il y a un directeur général complètement maison – France Inter 23/05/07

Les classes de mots nom et adjectif du français, comme celles de beaucoup d'autres langues, ne sont pas étanches, et on peut considérer des séquences comme *coup marketing* comme des syntagmes à modification adjectivale et non comme des unités subordinatives complétives.

4. POSITIONS THÉORIQUES : LEXICALITÉ ET PROCÉDÉS DE FORMATION

Corbin (1992) notait que les recherches antérieures sur les composés avaient eu tendance à se focaliser sur une seule de deux dimensions : d'une part le caractère lexicalisé ou non des séquences examinées, et d'autre part leur procédé de formation. Dans le premier cas, on prenait comme critère du statut de mot le caractère de lexicalisation des séquences, fixité de forme et dénotation d'un concept stable, sans s'interroger sur la manière dont elles avaient été formées, et dans le deuxième cas, on ne retenait comme composées que celles des séquences qui entraient dans le cadre d'un modèle théorique donné. Or, si les produits de la morphologie ont vocation à être stockés en priorité dans le lexique, ils ne le sont pas nécessairement et, inversement, il arrive que des produits de la syntaxe soient lexicalisés.

On peut placer dans la première tendance Riegel (1988), pour qui, selon Corbin, les mots composés sont linguistiquement préconstruits comme les mots simples, et s'opposent aux séquences descriptives complexes, construites en discours. Arnaud (2003) consacre un chapitre à distinguer par des tests les "composés *timbre-poste*" des suites occasionnelles de même structure, avec ce qu'il admet être un succès mitigé. A l'inverse, Mel'čuk (1997:87) déclare que seuls les "composés₁", librement formés par les locuteurs, sont de véritables composés, les "composés₂" stockés en lexique fonctionnant comme des mots simples, et Di Sciullo et Williams (1987:4) considèrent que le fait d'être listé dans le lexique n'est pas une propriété intéressante dans leur cadre théorique. Une approche fondée sur la lexicalisation offre en tout cas un intérêt pour les spécialistes de néologie. Ainsi, la preuve la plus simple de la lexicalisation d'une unité est sa présence dans la nomenclature des dictionnaires. Or on constate que les subordinatifs complétifs ne sont guère pris en compte par ceux-ci : sur les 809 unités lexicalisées de Arnaud (2003), seulement 103 figuraient à la fois dans le Robert Electronique (1996) et le Petit Larousse (2000), plus 133 dans le seul Robert et 38 dans le seul Larousse, c'est-à-dire que 66% de ces unités échappaient entièrement à ces dictionnaires. Plusieurs explications peuvent être avancées : la faible fréquence et le cantonnement à un domaine terminologique, la transparence sémantique, et l'apparition trop récente de ces unités.

L'interrogation sur la formation des noms composés remonte quant à elle pour le français à Darmesteter (1890-93) qui, sans être explicite sur les mécanismes, y voit la condensation d'une proposition. Parmi les générativistes, l'influence des versions successives de la théorie se manifesta en premier lieu par une approche syntaxique dans laquelle les composés étaient issus transformationnellement d'une proposition en structure profonde (Lees 1960 et pour le français entre autres Guilbert 1971 et Barbaud 1971). Ces vues furent caduques avec le rejet des transformations par la Grammaire générative et aussi parce que la question de la récupération des verbes sous-jacents n'avait jamais été réglée de façon satisfaisante. L'orthodoxie (Corbin 1992) lexicaliste, selon laquelle des mécanismes semblables s'appliquent en morphologie et en syntaxe avec un cloisonnement des deux composantes, se trouva fixée par l'ouvrage influent de Di Sciullo et Williams (1987). Selon ces auteurs (p. 79), les paramètres à prendre en compte sont a) l'atomicité syntaxique, et b) la présence d'une tête. Les "mots" sont des atomes syntaxiques, c'est-à-dire qu'ils sont

impénétrables aux règles de la syntaxe. Mais il existe des objets qui sont des atomes syntaxiques sans avoir de structure morphologique : ce sont les "mots syntaxiques", résultant de la réanalyse d'un syntagme en mot. Il existe enfin des "*phrasal idioms*", listés en raison de leur sens non transparent mais dépourvus de l'atomicité syntaxique. Dans la mesure où dans la théorie la tête des mots, affixe ou mot-composant, doit être à droite, les unités subordinatives complétives du genre de *timbre-poste*, ayant la tête à gauche, se voient reléguer au statut de "phrasal idioms" listés (p. 81). On ne peut s'empêcher de voir chez Di Sciullo et Williams une pétition de principe : "With the listed syntactic phrases and the phrases reanalyzed as words removed, French morphology can be regarded as strictly right-headed." (p. 83), et le français n'aurait donc pas de composés. Ces auteurs ne cachent d'ailleurs pas que leur attitude découle d'un choix théorique plus que d'une démonstration : "[...] we *feel* such forms have syntactic structure and in fact are not X^os because they are head-initial" [mes italiques].

La position de Di Sciullo et Williams (1987) se retrouve par exemple chez Booij (2005), qui, après avoir estimé qu'on pourrait considérer que l'italien a des composés à tête gauche et d'autres à tête droite (comme *gentiluomo*), note que dans la mesure où *capostazione* se pluralise en *capistazione*, on pourrait y voir un syntagme lexicalisé, ceci dépendant de la définition qu'on donne à *mot* (p. 78) ; mais plus loin (pp. 83 et 84), il se déprend de cette neutralité en estimant que des unités comme *homme-grenouille*, pl. *hommes-grenouilles*, doivent être considérées comme des syntagmes vu la présence de flexions internes.

Noailly (1990) se place parmi les "syntacticistes". En effet, il existe selon elle en français une construction syntaxique (*passim*, p. 161 notamment) de "substantif épithète" (son titre), qui remplit quatre fonctions : la qualification, la coordination, l'identification, et la complémentation (dans laquelle se rangent nos subordinatifs-complétifs). Pour les quatre sous-relations qu'elle identifie dans la complémentation, elle estime que les observations plus concrètes sur l'inventaire des relations ne font que montrer ce qui se passe dans le lexique, "quels secteurs sont les plus productifs. Il ne s'agit plus du système syntaxique de la langue, mais d'observations touchant la configuration du vocabulaire [...]" (p. 109). Si Noailly formule de fines observations sur l'adjectivation des N2 de "complémentation" (pp. 196-197), dont on admet facilement qu'elle localise les suites NN concernées dans le domaine de la syntaxe, elle ne dit pas - sauf erreur de lecture - pourquoi dans les cas où N2 n'est pas adjectival la séquence ne pourrait pas être un produit de la morphologie.

Corbin (1997), citant des exemples comme *café-filtre*, *bébé-éprouvette*, etc., note que leur seule propriété sémantique prédictible est que N1 est l'hyperonyme de la séquence et que le denotatum de N2 peut être mis en une relation pertinente avec celui de N1, à partir de quoi toute relation concevable peut servir à bâtir une interprétation. "La référence est donc sous-déterminée par rapport au sens compositionnel", et c'est la lexicalisation qui la fixe. Critiquant les vues de Zwanenburg (1992) qui considère que les unités du genre de *timbre-poste* et *homme-grenouille* sont formées par la syntaxe dans la mesure où il existe des séquences de même structure qui sont clairement syntaxiques comme *avocat ami*, Corbin remarque que *ami* n'a là qu'un effet qualifiant et que *avocat ami* n'est pas un hyponyme de *avocat*, alors que *timbre-poste* et *homme-grenouille* ont un sens spécifique que n'ont pas les séquences syntaxiques. De telles séquences, dont le sens ne correspond pas à celui des séquences syntaxiques de même structure NN, sont des unités construites morphologiquement et lexicalisées : des noms composés. On peut formuler deux réserves devant cette position. En premier lieu, s'il est certain que de nombreuses séquences ont un sens très imprévisible comme *café mémoire* "rencontre d'alzheimeriens dans un café", l'application de certains formalismes peut rendre compte de manière probabiliste de la promotion de certaines relations à partir des représentations des deux lexèmes reliés (Bassac 2003, Jackendoff sous presse) : ce serait sans doute le cas d'un exemple comme *ingénieur béton* qui n'est guère

ambigu. Ensuite, il est un peu dangereux de faire reposer la différence morphologie / syntaxe sur le seul critère sémantique d'hyponymie, car il arrive que l'hyponymie ne soit pas évidente et qu'on hésite entre qualification et catégorisation ; c'est le cas par exemple de *relation client* ou *jambon machine*.

Fradin (2003:195) présente des unités comme *poisson-lune*, *requin-marteau* comme résultant de la composition, et donc morphologiquement construites et des unités comme *langage auteur*, *opération prix* comme construites par la syntaxe et il se distingue donc de Corbin (1997) sur ce point. Il présente plus loin (p. 203) six groupes d'unités, dont

- c) secteur éducation, gel douche, impôt sécheresse, disquette programme ...
- d) case départ, cigarette filtre, sortie piétons, impression laser ...
- f) cité-dortoir, bateau-lavoir, voiture-balai ...

La différence entre les unités c) et d) reposerait sur le fait qu'il n'est possible d'intercaler une préposition sans déterminant qu'en d) : *case de départ*, *cigarette avec filtre*, etc. Il me semble cependant qu'en c) on obtiendrait sans difficulté *gel pour douche*, *disquette de programme*, et fonder une distinction catégorielle sur une virtualité n'apparaît de toute façon pas sûr. Quant à la non-prise en compte des unités c) et d) parmi les composés morphologiques, il me semble nécessaire de citer l'auteur longuement : "Sémantiquement, l'expression totale désigne un sous-type de N1 (effet classifiant), mais d'une manière différente de ce qu'on a avec les NN composés. Alors que dans ces derniers le N2 dénote un caractère (fonctionnel ou aspectal) du N1 pris comme propriété discriminante, dans les cas [c) et d)] N1 et N2 désignent des objets appartenant à des dimensions de classification différentes d'un même système conceptuel et / ou technologique. [...] Ces relations [en c) et d)] n'indiquent pas la fonction ou une qualité du référent du N1, qui sont les relations les plus récurrentes avec les NN composés." Si je suis bien d'accord avec Fradin sur la différence sémantique entre c) et d) d'une part et f) d'autre part, je ne parviens pas à comprendre en quoi elle justifie que seules les unités f) soient considérées comme des composés.

Bisetto et Scalise (1999), dont nous avons vu qu'il font une catégorie à part des séquences qui incorporent une relation argumentale, attribuent ces séquences, "*compound-like phrases*", à la syntaxe en raison de leur tolérance à la modification de la tête par un adjectif, alors qu'ils considèrent la catégorie *capostazione* comme composée. Dans une perspective de morphologie lexématique, Montermini (sous presse), constatant que les subordinatifs complétifs peuvent avoir un modifieur consistant en une construction syntaxique (*raccolta rifiuti engombranti*), propose de considérer également les modifieurs au pluriel (*ufficio informazioni*, voir plus haut) comme d'origine syntaxique, ce qui permet d'unifier et de généraliser à tous les N2. Les subordinatifs complétifs auraient donc en fonction de modifieur non pas un lexème, mais un objet issu de la syntaxe. On a par conséquent affaire à des entités qui ne se distinguent pas autrement d'objets morphologiques car elles appartiennent à une classe de mots, référent à un concept stable, etc., mais qui incluent une construction syntaxique, ce qui nous inciterait à créer une fenêtre entre morphologie et syntaxe.

Il reste à envisager la possibilité que les subordinatifs complétifs soient construits sur une structure introduite dans la langue par le biais de calques, notamment de l'anglais. Cette hypothèse est justifiée par les remarques de nombreux auteurs qui y ont vu l'influence de l'anglais, à commencer par Darmesteter (1874:138) et comme Guiraud (1965:113) qui parlait de "sabirismes", ainsi que par le fait que de nombreuses unités lexicalisées se correspondent dans les deux langues : *aliment santé*, *health food* ; *album studio*, *studio album* ; *analyste marché*, *market analyst*. Or, Arnaud (2003:119sq.) présente 66 unités antérieures à 1800, pour lesquelles l'origine indigène est le plus souvent assurée. La structure NN n'est donc pas due à l'anglais, même si elle facilite désormais la néologie par traduction.

5. CONCLUSION

Les séquences subordinatives complétives sont-elles des noms composés, c'est-à-dire des lexèmes issus d'opérations morphologiques ? On peut avoir l'impression que tout a été dit et qu'on ne parviendra jamais à une réponse objective, tant il est clair qu'il s'agit plus souvent d'opinion que de preuve, et que quand preuve il y a, ce n'est que par adéquation à une version temporaire d'une théorie.

Les problèmes posés par les pluriels internes sur les modifieurs peuvent être examinés en référence à l'existence de pluralia tantum comme les noms d'objets doubles, qui sont indubitablement des lexèmes pluriels, dont le pluriel n'est pas la conséquence d'un fait de référence (discours), mais de dénotation (langue). Nous avons là un cas de présence de flexion hors discours, et donc d'interférence morphologie / syntaxe. Les pluriels internes sur la tête nous incitent aussi à rejeter une solution binariste et, comme Montermini (sous presse), à envisager une zone de recouvrement entre morphologie et syntaxe. Rappelons-nous à ce propos que Di Sciullo et Williams (1987:69-70) se refusaient à séparer les affixes dérivationnels et flexionnels en estimant que seules leurs conséquences étaient plus morphologiques ou plus syntaxiques.

Il semble sage de constater avec ten Hacken (1999) que certains critères élaborés sur les langues germaniques sont trop puissants pour d'autres langues, en particulier celles à tête gauche. On peut alors prendre une attitude prototypiste : le nom composé subordinatif prototypique

- a - a une structure NN
- b - dénote globalement un concept stable
- c - est un hyponyme de N1 ou N2
- d - manifeste des signes phonologiques du statut de mot
- e - a une structure récursive
- f - a des flexions marginales
- g - n'admet pas de flexion interne sur le modifieur
- h - n'admet pas la modification interne de ses composants
- i - n'admet pas de dérivation interne
- j - n'admet pas de modifieurs non issus de la morphologie
- k - ne permet pas l'anaphore sur ses composants

Si les noms composés germaniques correspondent bien à cette description, le fait que les unités NN subordinatives complétives du français ne remplissent que partiellement les conditions (a, b, c, e, h et de façon peu nette k) n'empêche pas dans cette optique de les considérer comme des noms composés [NN]_N.

Références

- Allen, M.R. (1978). *Morphological Investigations*. Unpublished Ph.D. dissertation, University of Connecticut.
- Arnaud, P.J.L. (2003). *Les Composés timbre-poste*. Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- Arnaud, P.J.L. (sous presse). Métaphore et métonymie dans les noms composés anglais. In Amiot, D. (dir.). *La Composition dans une perspective typologique*. Arras: Artois Presse Université.
- Barbaud, P. (1971). L'ambiguïté structurale du composé binomial. *Cahiers de Linguistique* (Montréal). 1. 71-116.

- Baroni, M., Guevara, E., Pirrelli, V. (sous presse). Sulla tipologia dei composti N+N in italiano: Principi categoriali ed evidenza distribuzionale a confronto. *Atti del 40esimo Congresso della Società di Linguistica Italiana*. Roma: Bulzoni.
- Bassac, C. (2003). Sur quelques aspects de la composition nominale en turc: Le point de vue du Lexique Génératif. *Cahiers de grammaire*. 28. 197-215.
- Benczes, R. (2005). Metaphor- and metonymy-based compounds in English: A cognitive linguistic approach. *Acta Linguistica Hungarica*. 52. 173-198.
- Bisetto, A. (2005). Composizione con elementi italiani. In Grossmann, M., Rainer, F (eds.). *La Formazione delle parole in italiano*. Tübingen: Niemeyer. 33-51.
- Bisetto, A., Scalise, S. (1999). Compounding: Morphology and/or syntax? In Mereu, L. (dir.). *Boundaries of Morphology and Syntax*. Amsterdam: Benjamins. 31-48.
- Bisetto, A., Scalise, S. (2005). The classification of compounds. *Lingue e Linguaggio*. 4(2). 319-332.
- Bloomfield, L. (1933). *Language*. New York: Holt.
- Booij, G. (2005). *The Grammar of Words*. Oxford: OUP.
- Corbin, D. (1992). Hypothèses sur les frontières de la composition nominale. *Cahiers de Grammaire*. 17. 25-55.
- Corbin, D. (1997). Locutions, composés, unités polylexématiques: Lexicalisation et mode de construction. In Martins-Baltard, M. (dir.). *La Locution entre langue et usages*. Fontenay-St Cloud: ENS Editions. 53-101.
- Darmesteter, A. (1890-93). Introduction. in Hatzfeld, A, Darmesteter, A., Thomas, A. *Dictionnaire général de la langue française*. Paris: Delagrave.
- Di Sciullo, A.-M., Williams, E. (1987). *On the Definition of Word*. Cambridge: MIT.
- Fradin, B. (2003). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris: PUF.
- Guilbert, L. (1971). De la formation des unités lexicales. In *Grand Larousse de la Langue Française*, T1. Paris: Larousse. IX-LXXI.
- Guiraud, P. (1965). *Les Mots étrangers*. Paris: PUF.
- Hacken, P. ten (1999). Motivated tests for compounding. *Acta Linguistica Hafnensia*. 31. 27-58.
- Jackendoff, R. (sous presse). Compounding in the Parallel Architecture and Conceptual Semantics. In Lieber, R., Stekauer, P. (eds.). *Oxford Handbook of Compounding*. Oxford: OUP.
- Lees, R.H. (1960). *The Grammar of English Nominalizations*. Bloomington (Indiana): Indiana University.
- Mel'čuk, I. (1997). *Cours de morphologie générale. Vol. IV*. Montréal: P.U. Montréal.
- Montermini, F. (sous presse). La composition en italien dans un cadre de morphologie lexématique. In Amiot, D. (dir.). *La composition dans une perspective typologique*, Arras, Artois Presses Université.
- Noailly, M. (1990). *Le Substantif épithète*. Paris: PUF.
- Noailly, M. (1999). *L'Adjectif en français*. Gap: Ophrys.
- Rainer, F., Varela, S. (1992). Compounding in Spanish. *Rivista di Linguistica*. 4. 117-142.
- Villalva, A. (1992). Compounding in Portuguese. *Rivista di Linguistica*. 4. 201-219.
- Riegel, M. (1988). Les séquences composées N1-N2: Une catégorie floue. *Studia Romanica Posnaniensia*. 13. 129-138.
- Val Álvaro, J.F. (1999). La composición. In Bosque, I., Demonte, V. (eds.). *Gramática descriptiva de la lengua española*, Vol. 3. Madrid: Real Academia Española/Espasa Calpe. 4757-4841.
- Zwanenburg, W. (1992). Compounding in French. *Rivista di Linguistica*. 4. 221-240.